



L'écoute Costarmoricaine

Photo : Christophe Sablé

Le mot du Président page 2

Activités de l'AD 2024 ... page 3

**Le chevreuil et le changement
climatique page 4**

**Equilibre Forêt Gibier
Duault 22 ^{1er} site pilote en bretagne page 7**

**N°1
Avril 2024
Semestriel**



Siège social

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor

1 rue la Prunelle - 22190 PLERIN
adcgg22@gmail.com

Président :

Bertrand Carré - 06 61 75 04 16

Secrétaire :

Dominique Gourden 06 75 46 63 95
adcgg22.secretariat@gmail.com
www.ancgg.org/ad22

Suivez nous sur Facebook

<https://m.facebook.com>



Le contenu de ce bulletin ne peut être reproduit sans l'autorisation de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.

Comité de rédaction

Bertrand CARRÉ
Dominique GOURDEN

SOMMAIRE

Le mot du Président page 2

Activités de l'AD page 3

**Le chevreuil et le changement
climatique page 4**

**Equilibre Forêt Gibier
Duault 22
1^{er} site pilote en Bretagne page 7**

**Technique La MOA
Santé animale page 8**

**AFFACCC22
UDUCR22 page 9**

**Le coin culinaire
Les petites annonces page 10**

Le coin lecture page 11

Président

Bertrand CARRÉ
06 61 75 04 16

Vice Président délégué

Jacky PALLU
06 79 19 44 06

Secrétaire

Dominique GOURDEN
06 75 46 63 95

Secrétaire adjoint

Michel LE NEL
06 30 36 32 52

Vice Président / Cotateur AFMT

Christophe SABLÉ
06 82 65 49 21

Trésorier

Michel LABASQUE
06 07 41 07 27

Trésorier adjoint / Administrateur Facebook

Léonard KERRELLO
07 85 95 85 41

ADMINISTRATEURS

Gwenaël BOCQUILLON

Alexis CORNILLET

Patrick DEPOIS

Anthony GALLAIS

Jean-Benoit GORIN

Administrateur Facebook

Yann MENGUY

Mickaël PERENNEZ

Gwenaël ROSSIGNOL

Jean-François SEGUILLON

Louis François JEHANNIN

Responsable Tir

06 08 53 60 77

Serge RAPHAËL

**Responsable Brevet Grand Gibier
et site Internet**

06 81 04 17 41

Le mot du Président

Ami (e) s chasseurs costarmoricains,

Oui l'année 2024 sera pour notre association, celle du 1^{er} numéro de notre bulletin de liaison « L'Écoute Costarmoricaine ».

Vous allez y trouver des articles de référence sur divers sujets, mais aussi des petites annonces, des recettes de cuisine, l'activité de notre AD, les projets en cours, sans oublier une petite place pour nos amis de l'UDUCR22, que nous sollicitons chaque année à de multiples reprises. Je ne vous promets pas que le premier numéro sera au top, car nous débutons dans cet univers de l'information mais de par vos interventions à nos côtés, nous ferons très certainement mieux pour les prochains numéros.

C'est pour moi un honneur de pouvoir signer le premier édit de cette revue que vous attendiez tous. L'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor se devait de concrétiser cette idée de bulletin départemental à destination de tous les chasseurs de notre département au vu de la place prépondérante que tient la chasse des grands animaux dans ce département sous toutes ses formes, battues collectives aux chiens courants, ou encore la vénerie, mais encore en traque-affût avec nos meutes de chiens courants, créancés ou non. À ce sujet permettez-moi de préciser que pratiquer la traque-affût, c'est et cela restera, toujours avec l'aide de meutes de chiens courants.

Utiliser le mode de chasse de la traque-affût pour poursuivre les grands animaux, c'est avant tout sécuriser au maximum le déroulement de nos chasses en plaçant judicieusement les postés sur le terrain, dans les coulées ou chemins de fuite mais également un gage d'efficacité lors de nos prélèvements. Sur cet aspect, je reviendrai plus longuement dans notre prochaine revue de septembre 2024.

Cette année encore, nous verrons la législation concernant notre passion favorite évoluer pour faire face aux conjonctures nouvelles principalement liées à l'augmentation des grands animaux principalement celles concernant le sanglier qui va sans doute devenir problématique à très court terme.

Aussi comme le prévoit l'article R424-7 du code de l'environnement, même s'il est encore un peu tôt pour en avoir la certitude, (dans l'attente de l'arrêté préfectoral 2024/2025) la chasse du sanglier sera peut-être ouverte en battue à compter du 1^{er} juin 2024 mais aussi les mardis et vendredis afin de pouvoir réagir plus rapidement en cas de dégâts importants dans les cultures. J'espère de tout coeur que nous chasseurs spécialisés dans la chasse du grand gibier aurons la sagesse d'utiliser exclusivement des chiens créancés à cette fin. L'utilisation de meutes de chiens non créancés à cette époque de l'année serait à coup sûr, préjudiciable à la faune sauvage locale à l'heure où nos chevrettes, biches, lièvres mettent bas sans compter les nichées de faisans et perdrix.

Dans notre revue nous allons également vous demander d'y contribuer et de nous aider à son élaboration en nous adressant des articles liés à notre passion favorite, et je compte sur vous pour nous soutenir. Je vous remercie par avance de votre saine et active participation.

Tout article sera le bienvenu, mais également vos photos. De même, je compte sur nos amis de l'UDUCR22 et de l'AFACCC22 pour faire un retour sur expérience vécue, afin d'en informer le plus grand nombre d'entre nous.

Nous allons également essayer de débattre d'un sujet majeur à chaque numéro et vos idées à ce sujet feront l'objet d'une très grande attention afin de pouvoir vous répondre avec précision.

L'année de chasse 2023-2024 se termine et déjà nous pouvons dire que les prélèvements de l'année écoulée ont été à la hauteur de nos attentes. L'espèce chevreuil se porte bien, et la densité sur le terrain de cerfs et biches ne cessent de progresser. Quant à l'espèce sus-scrofa (sanglier), il est à craindre que l'augmentation des populations ne soient désormais difficilement contrôlables, engendrant à coup sûr des dégâts importants, principalement dans les cultures.

Il nous faudra donc durant la prochaine saison être particulièrement attentifs et vigilants à chaque partie de chasse, afin que la situation ne dégénère pas comme dans certains départements français où les prélèvements annuels atteignent désormais plusieurs dizaines de milliers d'individus ce qui serait catastrophique en termes d'indemnisation, sans compter l'impasse dans laquelle seraient plongés nos amis du monde agricole.

Aussi, l'ADCGG22 compte sur vous pour accomplir au mieux notre rôle de sentinelle de la nature et réagir ainsi à temps avec un maximum de sécurité et d'efficacité dans la régulation de cette espèce mais également des cervidés qui n'oublions pas mettent parfois en péril de nombreuses plantations et cultures diverses.

Toujours dans la même optique et avec deux mois d'avance, j'attire votre attention sur le tir d'été qui commence dès le début juin de chaque année, et qui est une activité essentielle de chasse pour la protection des cultures et des jeunes massifs forestiers. L'an passé, seule à peine une centaine de brocards ont été prélevés entre le 1^{er} juin et l'ouverture générale, ce qui est trop peu. Je vous rappelle donc que le chevreuil et les frottis qu'il occasionne, constituent les dégâts comportementaux les plus faciles à éviter par une saine régulation, sans compter les broutis allant de pair lorsqu'un chevreuil a fait de la plantation de douglas son garde-manger et sa chambre à coucher.

Toutefois, n'oublions pas que la chasse du Grand Gibier, c'est d'abord notre passion favorite qui doit rester un moment de détente et de bonne humeur regroupant tous les acteurs de la chasse dans notre merveilleux département des Côtes d'Armor.

C'est pourquoi nous allons profiter de l'intersaison de chasse pour développer les rendez-vous au stand de tir de Botsay, afin que chacun de nos adhérents puissent s'entraîner régulièrement au tir de précision ou sur cible en mouvement afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité.

Trois journées gratuites seront mises à votre disposition et nous organiserons en plus un concours de tir dès le mois de juin 2024, soit régional soit départemental. Cela vous permettra de régler vos carabines avant l'ouverture du tir d'été mais aussi avant l'ouverture générale. C'est un préalable indispensable pour une bonne régulation de la faune sauvage, débouchant sur l'efficacité de nos tirs tout en réduisant la souffrance animale, thème qui nous est souvent reproché par nos détracteurs.

L'année de chasse 2023/2024 aura été particulièrement riche en événements, comme notre participation à l'encadrement des chasses collectives sur le massif d'Avaugour Bois Meur, propriété du Conseil Départemental, dans le cadre d'une chasse école, au travers d'une convention signée avec notre fédération de chasseurs. 18 journées de chasse ont réuni entre 25 et 40 chasseurs venus de tout le département pour concrétiser le plan de chasse attribué à notre Président de Fédération pour cette entité forestière, ce qui a permis la réalisation de 90% du plan de chasse cervidés.

Un grand merci à tous les encadrants de l'A.D.C.G.G22, au nombre de quatre par chasse qui ont permis le bon déroulement de ces journées de chasses collectives avec un maximum de sécurité.

Je rappelle que ces journées de chasse collectives en milieu ambiant sur le « terrain », sont essentielles pour la formation des chasseurs de grand gibier, ce qui nous a permis de rappeler à l'ordre certains participants au comportement quelque peu fantaisiste. (Très peu, rassurez-vous).

Toute cette organisation n'aurait pas été possible, bien sûr sans une étroite collaboration avec notre fédération de chasseurs, ce qui me donne l'occasion de saluer au passage Monsieur Yvon MEHAUTE, notre Président de Fédération qui, je le sais, connaît à sa juste valeur le dynamisme et la loyauté sans faille de notre engagement à ses côtés.

Aussi que continue à prospérer notre association, afin de réunir le maximum d'adhérents. Je compte sur la participation de chacun d'entre vous pour nourrir de terre nos idées, et si vous souhaitez vous engager à nos côtés, vous serez assurément toujours les bienvenus.

Merci encore à toute la nouvelle jeune équipe de l'ADCGG22 dont je suis fier d'être le Président et qui depuis plusieurs mois, assume avec brio les diverses tâches qui ont été imparties à chacun d'entre eux.

Bien cordialement à tous, bonne future saison de chasse 2024/2025 et au plaisir de vous rencontrer très prochainement lors de notre prochaine assemblée générale du samedi 6 avril 2024.

Sécurité et convivialité, telle est la devise de l'ADCGG22.

Votre Président, Bertrand CARRÉ



Activités de l'ADCGG 22

>> 1 mars au 27 avril
FORMATION BREVET GRAND GIBIER

FORMATION EQUILIBRE FORET GIBIER
(dates à définir)

>> 6 avril
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AD 22 (PLÉRIN)

>> 17 mai
EXAMEN THÉORIQUE BGG

>> 25 mai
EPREUVE DE TIR BGG

>> 8 juin
CHALLENGE RÉGIONAL DE TIR (stand de Botsay)

>> Lundi 27 mai / Sam. 1 juin / Sam. 7 septembre
JOURNÉES TIR ADHÉRENTS BOTSAY
(à jour de leur cotisation)

SOIRÉE GESTION ESPÈCE CERF
(à la demande des sociétés de chasse)
-> Merci de contacter l'ADCGG22

FORMATIONS TIR
sur cible en mouvement moyenne distance

ENCADREMENT CHASSE ÉCOLE DE ABM
Résultats saison 2023/2024

Plan de chasse : 10 cervidés, 22 chevreuils
18 chasses réalisées
3 chasses annulées (météo)
Moyenne de 27 participants par chasse.
Réalisation plan de chasse cervidés = 90 %
Réalisation plan chasse chevreuils = 63 %



8 juin 2024
CHALLENGE RÉGIONAL DE TIR
A D C G G 22 STAND DE BOTSAY

4 Épreuves au programme

- **Sanglier courant 25 m 2 vitesses série de 4 balles pour chacune des vitesses.**



- **Précision cible fixe sanglier 50 m (à bras francs)**
- **Précision cible fixe 100 m (sur canne de pirsch)**
- **Précision cible fixe 200 m (sur canne de pirsch)**

Pour la précision série de 4 balles

Engagement 20 € repas compris (repas accompagnant 10 €)

Prévoir protections auditives

Contact et règlement complet

adcgg22.secretariat@gmail.com

Le chevreuil et le changement climatique

L'évolution climatique de ces dernières années nous interroge sur l'impact d'étés caniculaires sur la faune sauvage, en particulier sur le chevreuil.

Le Docteur vétérinaire Xavier Legendre, professeur au Muséum et président de l'ADCGG36 nous a fait l'amitié de nous transmettre cet article, paru précédemment dans la lettre d'information de l'Indre.

Outre les incendies qui ont dramatiquement ravagé une partie conséquente de nos massifs forestiers, entraînant au passage la mort de nombreux animaux, la canicule et la sécheresse associée ont sans aucun doute aussi pesé sur le comportement de nos grands gibiers. Et si la vaste étendue des domaines vitaux de grandes espèces comme le cerf ou le sanglier leur a permis de trouver un refuge à proximité de points d'eau ou de zones humides, il n'en va pas de même pour le chevreuil au territoire plus restreint, animal n'accumulant en outre pas de réserve et subissant de plein fouet le manque d'eau. Il en résulte une mortalité, difficile à chiffrer, mais qui se traduit par la découverte de nombreux cadavres et la présence d'animaux affaiblis comme constaté récemment à l'ouverture générale (chevreuils rattrapés à la course par des chiens d'arrêt). Cet épisode affecte aussi à l'évidence la reproduction de notre petit cervidé et on peut d'ores et déjà annoncer le chiffre de 70 à 80 % de mortalité sur les naissances de l'année ! Quelles pourraient donc être les conséquences à terme d'un réel et durable changement climatique, n'en déplaise aux éternels sceptiques ?

Rappel sur la reproduction du chevreuil



Photo : Stephan Levoye

Des bourgeons fraîchement débourrés : une source de nourriture riche pour entretenir une lactation suffisante

Le rut du chevreuil se déroule traditionnellement du 15 juillet au 15 août, mais il semble que les bouleversements climatiques avec leur impact sur les cultures et l'environnement de Capreolus avancent un peu plus chaque année le début de ce rut dès la fin du mois de juin. Néanmoins la période demeure relativement stable puisque liée à la photopériode, c'est à-dire au rapport entre les durées du jour et de la nuit.

L'augmentation de la durée des jours influe en effet sur un enchaînement complexe de sécrétions hormonales, déclenchant à cette époque, la plus forte production de spermatozoïdes chez les brocards et une période d'oestrus très courte (2 jours toutes les 4 semaines) chez les chevrettes.

Pour assurer la meilleure lactation possible à leurs jeunes, celles-ci ont développé au cours de l'évolution une stratégie, la diapause embryonnaire ou ovo-implantation différée. Ainsi, après la fécondation, l'ovule se développe pendant une semaine et au tout premier stade de sa segmentation (stade blastocyste). L'embryon va alors rester quiescent et libre pendant 5 mois dans la lumière utérine avant

de s'implanter dans l'endomètre. Le développement de l'embryon reste ainsi suspendu jusqu'en décembre-janvier où, la gestation reprenant durant 290 jours, il se développe normalement pour une mise-bas intervenant en mai-juin.

Comme chez les autres espèces à implantation différée, le chevreuil s'est donc adapté aux conditions climatiques les plus favorables à la survie des nouveau-nés. Sans cette ovoimplantation différée, le rut ayant lieu en été, les naissances se dérouleraient en plein hiver, époque évidemment peu propice pour des petits herbivores en quête d'une nourriture riche et abondante.

On note aussi une très forte synchronie des naissances puisque 80 % d'entre elles ont lieu en trois semaines, autour de la date médiane du 16 mai. Pour une chevrette donnée, la date de parturition est quasi invariable d'une année à l'autre, mais on observe une forte variabilité interindividuelle, les plus précoces (les plus lourdes aussi) étant les plus longévives. Ainsi, la survie précoce des faons nés tôt dans la saison reste meilleure que celle des faons nés plus tardivement.

Impact du changement climatique



Photo : Stephan Levoye

Un jeune chétif et malingre qui aura probablement bien des peines à passer l'hiver

Le changement climatique actuel se traduit principalement chez nous par des printemps de plus en plus précoces et affecte donc la plupart des animaux dont la biologie se cale sur la chronologie de la végétation. Le débourrement des plantes, la floraison et la fructification de très nombreux végétaux survenant de plus en plus tôt, certains mammifères ajustent les événements clés de leur cycle de vie à ces nouvelles phases de développement saisonnier, ce qui ne semble pas être le cas du chevreuil.

Sur le plan alimentaire, le chevreuil se classe parmi les brouteurs sélectifs peu enclins à digérer des aliments fibreux. Son régime alimentaire se compose principalement d'éléments végétaux très riches en nutriments et très digestes.

Une digestibilité d'au moins 60 % étant requise pour qu'il puisse subvenir à ses besoins, il se montre donc très exigeant en termes de qualité. Les chevrettes, qui font peu de réserves corporelles pour allaiter leurs jeunes, doivent donc trouver quotidiennement les ressources alimentaires nécessaires pour couvrir les fortes dépenses énergétiques de cette phase, surtout celles produisant des jumeaux (dont le poids total à la naissance représente plus de 12 % de celui de la mère).

Ces jumeaux croissent surtout très vite, à raison de 150 à 200 grammes par jour, nécessitant pour cela un lait riche et abondant.

A ce stade, une disponibilité alimentaire insuffisante en quantité et surtout en qualité, met en péril la production de lait, et par conséquent la survie des jeunes.

Une bonne synchronisation entre les naissances et le pic de disponibilité et de qualité des ressources alimentaires s'avère donc cruciale pour assurer le succès reproducteur des chevrettes puisque la qualité de la végétation, maximale dans les jours qui suivent son débourrement, se dégrade ensuite progressivement.

Quand les naissances interviennent dans les conditions optimales, les chevrettes disposant de la meilleure nourriture possible assurent un bon allaitement et tout est alors réuni pour garantir la meilleure survie aux faons.

Ceci explique que certaines années fastes, comme 1988, la survie précoce des faons ait dépassé les 80 %.

Quand, au contraire, les naissances interviennent plus tard, au moment où la qualité de la végétation commence à se dégrader, la moindre qualité du lait affecte notablement la survie des faons.

Le chevreuil et le changement climatique

Un retard se traduisant par une mortalité croissante des faons et donc une baisse du taux d'accroissement de la population de chevreuils.

L'avancée progressive du printemps décale donc la période optimale de qualité des ressources par rapport à celle des naissances et place les chevrettes dans une situation de plus en plus défavorable, expliquant la diminution parfois forte de la survie juvénile précoce. Incapable de s'adapter aux variations progressives de leur environnement, les chevrettes ne modifient pas leur date de mise-bas :

Leur cycle de reproduction ne peut s'adapter aux conditions environnementales car l'ovulation, et donc le point de départ de la reproduction, se trouve directement liée à la photopériode, rendant de fait l'adaptation au changement climatique impossible.

Suite à la fécondation, la diapause embryonnaire ne montre que très peu de variation entre les chevrettes.

Ce mécanisme si particulier au chevreuil résulte d'une évolution très lente qui a permis à la chevrerie de mettre bas à la meilleure saison possible en milieu tempéré, après une gestation réelle de cinq mois. La diapause a donc évolué, comme le moyen de retarder les naissances chez le chevreuil et a permis la conquête des milieux caractérisés par une forte saisonnalité.

Y a-t-il une évolution possible ?

La réduction de sa durée, en réponse au changement climatique, correspondrait à une évolution inverse, lente et donc très longue à mettre en place de façon opérationnelle.

La survie juvénile des faons est le facteur clé de la dynamique des populations de chevreuil.



Photo : Stephan Levoye

La normalité pour une chevrerie : des jumeaux puis des chevillards vigoureux après sevrage

La survie juvénile correspond à la période qui s'étend des naissances à la mi-juin, aux mois de janvier-février suivants (donc à l'âge de 8-9 mois).

Différents facteurs peuvent déterminer cette survie, tels que la qualité de la mère ou la densité d'herbivores présents.

Cependant, les plus fortes variations interannuelles s'expliquent par les conditions climatiques printanières, qui déterminent directement la qualité de la nourriture disponible.

En réponse à la précocité du printemps, une étude portée sur un massif test a montré que l'accroissement de la population subissait une baisse annuelle moyenne voisine de 6 %, passant d'un taux de multiplication de 1,23 à 1,07 en 27 ans.

Au cours de cette période, deux années ont connu un printemps particulièrement précoce, à savoir 2007 et 2011 où la baisse a été encore plus spectaculaire (14 %).

Or, rien ne permet de prévoir un arrêt de l'avancée du printemps dans les années futures. Par conséquent, on peut malheureusement

supposer que la diminution du taux d'accroissement des populations de chevreuils va se poursuivre.

À ce stade, le bilan démographique dans une forêt pourrait à l'extrême devenir négatif à long terme (accroissement inférieur à 1), ce qui conduirait à des prélèvements cynégétiques nuls, sauf à entamer progressivement le capital...

Pour autant, cette étude a été menée sur une durée relativement courte (27 ans) par rapport au temps de génération du chevreuil ou à l'âge moyen des chevrettes en reproduction (environ cinq ans).

Ce résultat est-il susceptible de changer à l'avenir ?

Plusieurs conditions réunies permettent de prévoir une évolution possible des dates de mise-bas du chevreuil en faveur des naissances précoces en réponse à une forte pression de sélection.

S'il est encore trop tôt pour le voir, une microévolution de l'espèce pourrait s'observer dans les temps futurs.

En l'état actuel des connaissances, on a vu que la date de parturition d'une chevrerie, très stable d'une année à l'autre, peut varier sensiblement entre les différentes femelles, les plus longévives étant par exemple les plus précoces.

On sait aussi que les faons nés tôt au printemps survivent mieux que les faons plus tardifs.

Mais l'examen de la destinée de 28 couples mère-fille suivis durant l'étude montre que la date de naissance est peu ou pas héritable : les femelles les plus précoces ne transmettent pas ce caractère à leurs descendantes. S'il en est ainsi, aucune évolution n'est possible et le chevreuil en forêt est condamné à subir la précocité croissante du printemps.

Au contraire, si une faible hérédité, non encore décelable compte tenu des données disponibles à ce jour existe bel et bien, une possibilité de s'adapter serait offerte au chevreuil ; mais elle sera très lente et détectable qu'à long terme.

Les leçons de la canicule 2003, et sans doute de celles à venir.

La précocité du printemps puis une sécheresse consécutive réduisent donc de façon sensible la survie des juvéniles avec un taux important.

Se pose alors la question du devenir de ceux ayant survécu.

Pour parvenir à une masse corporelle suffisante et la conserver afin d'affronter l'hiver, ils ont également besoin de disponibilités alimentaires conséquentes.

En définitive toute cette cohorte d'animaux présentera pour les années à venir une déficience pondérale caractérisée par un retard de croissance et des performances moindres en particulier pour les femelles, freinant de façon durable le développement de la population, d'autant plus que des effets similaires vont se reproduire suite aux conditions climatiques à venir.

Les effets de cette mauvaise croissance se traduisent chez les femelles dans leur première année de reproduction par une faible fécondité laquelle perdurera probablement toute leur vie.

Le nombre moyen d'embryons passe de 1,57 à 1,11, ce qui ne surprend pas, sachant que le nombre d'embryons chez la chevrerie est directement lié à sa masse corporelle.

Pour mémoire, rappelons qu'une chevrerie d'un poids suffisant produit naturellement 2 voire 3 faons à chaque gestation.

Lors de captures au filet on note aussi sur cette cohorte, outre un poids moyen inférieur à la moyenne habituelle, un nombre exagéré de fractures qui révèlent une fragilité particulière donc une croissance ralentie.

Sur le long terme, le retard de croissance subi par ces cohortes impactées devrait se traduire à l'avenir par des performances moindres, en particulier pour les femelles, donc un recrutement amoindri (mortalité élevée des faons) et une chute du poids moyen des animaux.

N'oublions pas non plus que les brocards ont à assumer une forte dépense.

Le chevreuil et le changement climatique

Vers un chevreuil moins forestier

Aussi, l'incapacité constatée du chevreuil à faire face à l'avancée du printemps pourrait placer l'espèce en difficulté et marquer le ralentissement de la formidable progression qu'elle a connue au cours des dernières décennies à travers toutes les forêts d'Europe (leur habitat principal).

Il n'est d'ailleurs pas impossible que la saturation plus ou moins accentuée des prélèvements cynégétiques enregistrée depuis une vingtaine d'années dans de nombreux pays d'Europe, dont la France, soit en partie liée au changement climatique.

Comme il s'agit d'un phénomène très insidieux et progressif, particulièrement peu perceptible, la question du suivi et de la gestion à venir du chevreuil se pose.

On voit ici tout l'intérêt de l'utilisation des indicateurs de changements écologiques (ICE) qui, sur le moyen terme, sont à même d'établir les tendances utiles à la bonne adaptation des plans de chasse. Pour autant, le chevreuil ne vit pas uniquement en forêt.

De plus en plus présent dans les espaces mixtes agricoles et forestiers, il y trouve des conditions beaucoup plus favorables en raison de la présence de ressources alimentaires plus diversifiées et plus prévisibles dans le temps.

Ces populations seront naturellement moins impactées que celles uniquement forestières, si bien que l'issue est probablement vers une baisse de la présence du chevreuil en forêt pure et une augmentation en secteur mixte.



Photo : Stephan Levoye

En conclusion, puisque la photopériode ne change pas, les chevreuils vivant en forêt s'adaptent mal au réchauffement climatique. Le taux de mortalité des faons par exemple est passé de 35 % par an entre 1985 et 2003 à 60 % entre 2003 et 2011. Malgré tout, la population de chevreuils continue de progresser (1,8 million en France) mais son taux d'accroissement ralentit.

Ces cervidés pourraient alors se trouver en danger si la situation perdurait sur plusieurs décennies, ce qui semble se dessiner. Que ceci ne réjouisse pas outre mesure les veneurs submergés par un change intempestif...

L'avenir nous dira ce qu'il en est.

X.L.

BIBLIOGRAPHIE

Les effets de la canicule de l'été 2003 sur le Chevreuil

Guy Van Laere, ONCFS, CNERA Cervidés-Sanglier -Bar-le-Duc (55). Carole Toïgo, Jean-Michel Gaillard, CNRS Université Claude Bernard Lyon 1-Villeurbanne (69).
Guy Renaud CNRS, INRA, Unité Expérimentale d'insémination Caprine et Porcine - Rouillé (86)

Le chevreuil face aux changements climatiques : une adaptation impossible ?

François Klein, ONCFS, CNERA Cervidés-Sanglier. Floriane Piard, CNRS, Laboratoire de biométrie et de biologie évolutive.
Claude Warnant, ONCFS, CNERA Cervidés-Sanglier. Gilles Capron, ONCFS, DIR Poitou-Charentes -Limousin. Jean-Michel Gaillard, CNRS, Laboratoire de biométrie et de biologie évolutive. Ma00rk Hewison, Inra.

Comportement et écologie de la faune sauvage.

Christophe Bonenfant, CNRS, Laboratoire de biométrie et de biologie évolutive

Equilibre Forêt Gibier

Premier site Pilote équilibre forêt-gibier démarche Brossier-Pallu en Bretagne

C'est fin août 2014, lors d'une réunion sur la problématique des dégâts forestiers à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor (DDTM22) que Marc BONENFANT Chef de l'unité nature et forêt et Yvon MEHAUTE Président de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor décident de prendre leurs responsabilités. Ils confient alors à Jacky PALLU, en l'assurant de leurs aides et de leurs soutiens, une mission sur l'étude des dégâts sylvicoles liés au grand gibier dans les différents massifs forestiers des Côtes d'Armor et d'élaborer une procédure afin de restaurer l'équilibre là où c'est nécessaire.



Plusieurs visites sur le terrain avec un expert forestier, des propriétaires, des agents de la DDTM22, des membres de la Fédération des Chasseurs mettaient en évidence la problématique. Il fallait donc trouver une solution pour assurer la pérennité des plantations afin de satisfaire à la fois les forestiers et chasseurs.

C'est en avril 2015 lors de la projection à Ploërdut d'un diaporama élaboré par l'IRSTEA, l'ANCGG et le CNPF que Jacky PALLU rencontre Pierre BROSSIER. Débute alors entre les deux hommes une étroite collaboration animée par une farouche volonté d'aboutir à régler le problème du déséquilibre forêt-gibier.



Ce travail en commun a permis la publication en 2016 du Guide pratique de l'équilibre forêt-gibier, récompensé en 2017 par le premier prix des Honneurs de la chasse Laurent Perrier. Ce prix a permis la construction d'une plate-forme equilibre-foret-gibier.fr avec 21 vidéos. S'en est suivi la construction d'un diaporama de formation avec comme objectif la vulgarisation de la démarche Brossier-Pallu sur l'hexagone.



D'une alerte en forêt de Duault à sa labellisation comme site pilote

A la suite d'une alerte en 2019, des inventaires de dégâts ont été réalisés dans les jeunes plantations sur le massif forestier de Duault, commune de Saint-Servais. Les taux de dégâts, principalement des frottis, s'élevaient à plus de 30%. Des solutions étaient alors suggérées au propriétaire Monsieur De COUESNONGLE et à son responsable forestier Guénoël LEFEUNTEUN pour réduire drastiquement les dégâts de chevreuil, à savoir :

- Amélioration de l'action forestière en créant des cloisonnements sylvicoles, en dégagant « en cheminée » uniquement la tête des plans et en laissant la végétation autour pour les protéger du gibier,
- Amélioration de la capacité nourricière lors de l'entretien des allées en favorisant en bordure la création de bandes enherbées et semi-ligneuses,
- Amélioration de l'efficacité de la chasse avec accentuation de la pression là où c'est nécessaire et également réalisation de tirs d'été sur les brocards dans les jeunes plantations.



Le résultat fut sans appel.

Un inventaire réalisé début 2013 avec le concours du lycée forestier de Pontivy, mettait en évidence la chute du taux de dégât à 4% ! Monsieur De COUESNONGLE conquis par l'efficacité de la méthode Brossier-Pallu candidait alors immédiatement pour figurer parmi les premières créations de sites pilotes Équilibre Forêt Gibier démarche Brossier-Pallu du département, ce qui se réalisait le 28 novembre dernier lors de la signature de la labellisation de la forêt de Duault, premier site pilote costarmoricaïn démarche Brossier-Pallu, en présence de plusieurs personnalités :

Monsieur De COUESNONGLE, gérant du Groupement Forestier de la forêt de Duault, Monsieur ROUXEL président de l'Association de Chasse, Monsieur Guy De COURVILLE, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de Loire, Monsieur Alain De KERNIER, Président régional du Syndicat Fransylva, Monsieur Jacques BOUGET administrateur du Pays cynégétique n°10 de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, Monsieur Romain PARDOEN directeur de la Fédération des Chasseurs, Monsieur Bertrand CARRE, Président de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor.

La création de trois autres sites pilotes dans le département des Côtes d'Armor est en cours.

Bertrand Carré

La MOA

Qu'est ce que c'est ?

Jean-Richard Salmon, administrateur ADCGGE et moniteur de tir agréé par l'ANCGG, nous livre quelques éclaircissements bien utiles, lors de l'achat d'une arme et de l'optique qui lui sera associée.

En parcourant la presse, les armureries, les stands de tir, vous ne pouvez échapper au terme MOA...

Une carabine est «sub-MOA» ; vous pressentez qu'elle est bonne, voire excellente ! Le prix est une bonne indication et peu de marques ont cette prétention. Parallèlement, un point rouge, utilisé pour «nos belles battues gauloises» varie de 2 à 6 MOA, et là ce n'est pas la qualité ni la précision en tant que telle, c'est un choix (donc un compromis), que vous devez assumer en solitaire. Une lunette de tir, une fois les capuchons enlevés, présente des graduations marquées 1/2, 1/4 ou 1/8 MOA.

Rompons le suspense ; MOA (en anglais) signifie **Minute of Angle** (minutes d'angle en français).

Dans un cercle, on a 360 degrés, la minute d'angle, c'est 1/60^{ème} de degré et la corde obtenue (longueur de la portion d'arc) :

-> Pour un anglo-saxon, mesure 1 pouce à 100 yards (2,54 cm à 91 m), 2 pouces à 200 yards, etc...

-> Pour les adeptes du système métrique, cela représente 2,9 cm à 100 m.

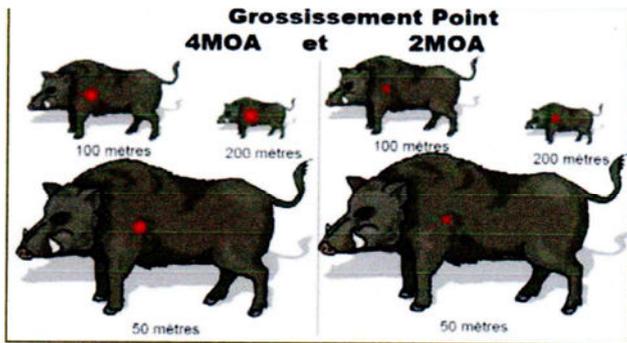


Illustration par la société Aimpoint, de la taille d'un point rouge selon la MOA et la distance

Pour en revenir à notre carabine :

Une carabine vendue sub-MOA groupera donc ses impacts à l'intérieur d'un cercle de 3 cm à 100 m (sous certaines conditions).

Côté optique, plus le chiffre est élevé, plus le point rouge est gros, et plus il est petit, plus le tir est précis.

Malgré tout une 6 MOA ne couvre que 9 cm à 50 m, mais il faudra apporter un soin particulier au réglage de la luminosité afin que le scintillement ne cache pas plus que la dimension du point. On doit ajouter que sans correction de dioptries le seul moyen de réglage à votre vue ne peut se faire qu'en agissant sur la luminosité, vous devrez donc faire un compromis entre les 2 paramètres.

Concernant les lunettes de tir, les clics de réglage bougent la position du réticule.

Si graduation 1/2 MOA, le déplacement par clic est de 1/2 pouce (12,7 mm) à 100 yards (91m). Si graduation 1/4 MOA, le déplacement est de 1/4 pouce (6,35 mm) à 100 yards (91m).

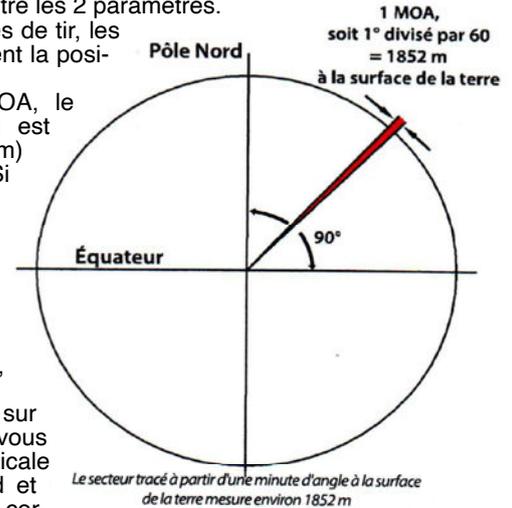
Il est à noter que nos lunettes européennes déplacent le réticule de 10 mm à 100 m, pour un clic.

Encore une anecdote sur la minute d'angle ; vous tracez une ligne verticale Pôle Nord / Pôle Sud et une ligne horizontale correspondante à l'équateur, vous obtenez 4/4 de cercle.

A partir du centre, tracez un secteur d'une MOA au-dessus de l'équateur, vous obtiendrez un arc à la surface de la Terre qui correspond à 1852 m, sachant que la terre a une circonférence de 40 000 km : $40\,000\text{ km}/360^\circ/60' = 1,852\text{ km}$.

Rappelez-vous, 1852 m, c'est le Mille marin ou Nautical Mile, utilisé en navigation maritime et aérienne !

Voilà comment une nation de marins jetait les bases de son système de mesure.



Le secteur tracé à partir d'une minute d'angle à la surface de la terre mesure environ 1852 m

J.R.S

Santé animale

La Maladie Hémorragique Epizootique : où en sommes-nous ?

La Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) est une Maladie à Déclaration Obligatoire (MDO) dans la loi Européenne Santé Animale ; qui touche tous les ruminants, notamment les bovins et les cervidés. Comme toutes les maladies vectorielles, c'est-à-dire dont la transmission entre animaux se fait par un vecteur (ici Culicoides), c'est une maladie saisonnière : les vecteurs sont inactifs en hiver, donc les animaux ne doivent pas présenter de nouveaux cas.

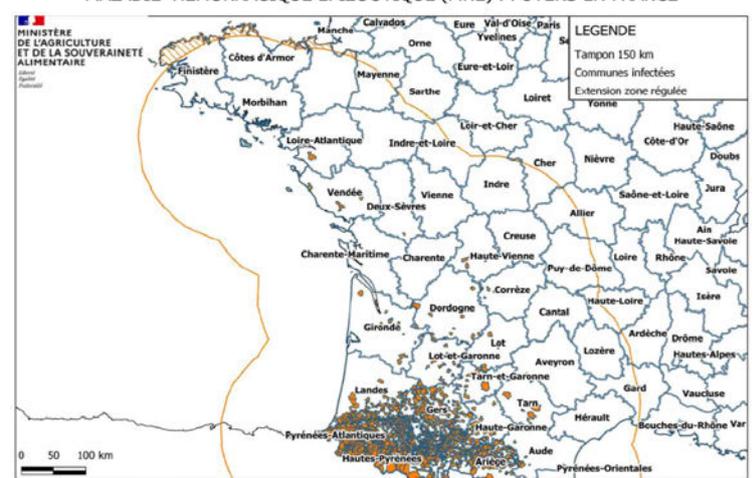
C'est ainsi que la carte de France des zones touchées s'est stabilisée, après une progression très rapide tout au long de l'automne, des Pyrénées vers le centre et la Bretagne :

La France a ainsi recensé 3796 foyers dans des élevages, depuis la première détection le 04/09/2023 dans les Pyrénées-Atlantiques, dans 20 départements.

Rappelons qu'un premier cas sauvage a été détecté en France le 25/09/2023 sur la commune de Loudenvielle dans les Hautes-Pyrénées, sur un cerf élaphe trouvé mort à proximité d'un élevage de bovins infecté par le virus de la MHE.

Restons vigilants, la maladie reprendra certainement sa progression au printemps, avec la reprise de l'activité vectorielle.

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : Foyers en France



Les AFACCC sont au coeur du dispositif et au plus proche des adhérents comme des instances cynégétiques locales. Pour servir nos objectifs, nous conduisons sur le terrain des actions variées qui, pour l'essentiel, couvrent :

- L'organisation annuelle de concours de meutes et d'épreuves de travail pour chiens courants ;
- L'organisation périodique de formations thématiques relatives au chien courant et à son utilisation ;
- L'organisation de rencontres entre adhérents et non adhérents autour du thème du chien courant ;



- L'organisation de rencontres et d'échanges avec les autres grandes associations cynégétiques (UDUCR, ADCGG, ADJC, etc) ;

- La mise à disposition d'une « boutique » de produits identitaires au plus proche des besoins de leurs adhérents ;

- La mise en place de groupements d'achats et de distribution relatifs aux besoins du chien et de son alimentation.

- La diffusion périodique d'un bulletin de liaison aux adhérents, propre à chaque structure ;

- La participation habituelle aux manifestations cynégétiques locales ou régionales, voire l'organisation d'évènements estivaux ;

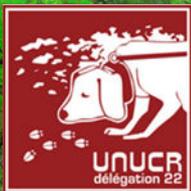
- La relation institutionnelle périodique avec la Fédération des chasseurs du département, l'ONCFS et la Direction Départementale des Territoires ;

En outre, nous fédérons nos adhérents autour d'une éthique illustrée par la devise du mouvement « Aimer la chasse pour le chien » et en conformité avec la charte nationale.



Aujourd'hui, l'AFACCC22, fondée en 1983, compte près de 300 membres à travers tout le département. Elle vise à élargir son influence auprès des amateurs de chasse aux chiens courants sur tout le territoire.

www.facc.fr



UDUCR 22



Dans le département des Côtes d'Armor, il existe deux associations de recherche du grand gibier blessé. L'une d'entre elles dépend de l'U. N. U. C. R (Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge), c'est l'U. D. U. C. R 22 (version départementale).

Cette association comporte huit conducteurs (formation lors d'un stage UNUCR obligatoire).

Ces différents attelages sont formés actuellement avec comme équipiers canins des : Rouge de Hanovre, Rouge de Bavière, Teckel et retriever du Labrador.

Ces équipes interviennent bénévolement sur simple appel téléphonique dans la limite de leur disponibilité que la blessure soit due à une action de chasse, une collision automobile ou un accident agricole.

N'étant pas considéré comme un acte de chasse, ces conducteurs (assurance spécifique) peuvent intervenir toute l'année.

Les chiens sont éduqués à la longe de manière spécifique sur piste froide artificielle au sang et/ou à la semelle traceuse.

Le « siglage » du chien et du conducteur est soumis à la réussite d'une épreuve sur piste artificielle suivi par deux juges.

Le candidat conducteur est ensuite sous parrainage d'un aîné pendant un an.

L'efficacité de l'attelage dépendra de la connaissance acquise par le conducteur et de l'osmose qu'il formera avec son chien.

L'expérience ne viendra qu'avec l'enchaînement des interventions.

Ronald CATTEUW

CATTEUW Ronald 06 68 55 02 33 **Dolo**
GUERIN Bernard 06 22 98 27 79 **Quévert**
HUBERT Guy 06 58 11 31 46 **St Jacut du Mené**
KERROMES Pierre-Yves 06 08 52 93 06 **Pluduno**

LE GALL Clément 06 44 81 24 88 **Pleumeur Bodou**
OGÉ Pascal 06 86 31 32 52 **Plufur**
LAURENT Chrystèle 06 35 18 40 71 **Pleudihen s/R**
SCRIGNAC Raphaël 06 02 34 99 00 **Tréglamus**

LE COIN CULINAIRE

Farcis de sanglier à la provençale

Hervé Fin, adhérent de longue date de l'ADCGG91 et cuisinier averti, partage avec les lecteurs du journal une recette à déguster, aussitôt après l'affût, ou à tout autre moment. Cette recette est inspirée d'un livre de vieilles recettes du Comté de Nice, les « farcis à la provençale » rien que le nom en dit long...



Ingrédients : - Chair de sanglier - Poitrine de porc

- Légumes à farcir : - Courgettes (ronde de préférence) - Poivrons - Tomates - Aubergines - Pommes de terre - Champignons de Paris (gros) - Oignons

- Condiments : - Sel - Poivre - Herbes de Provence - Menthe - Parmesan - Huile d'olive - Panure

- Nettoyer et évider les légumes

- Préparer votre chair à farcir (hachée à la grille de 8)

- Assaisonner

- Incorporer les feuilles de menthe coupées en fines lamelles ou mixées grossièrement.

Vous avez la possibilité d'incorporer à votre chair à farcir la chair des légumes, en ce qui me concerne, je n'incorpore pas la chair des tomates qui rend trop d'eau ...

- Remplir de farce les légumes en prenant soin d'en faire ressortir suffisamment la chair

- Déposer dans un plat allant au four

- Saupoudrer de panure et de parmesan

- Rajouter un filet d'huile d'olive

*- Enfourner à 180 degrés, pendant une heure environ**

- Déguster chaud ou froid selon les goûts

H. F.

**Les pommes de terre peuvent mettre plus longtemps à cuire si vous ne les évidez pas suffisamment*

LES PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont accessibles gratuitement à tous les adhérents à jour de cotisation.

Une actualisation sera effectuée mensuellement et adressée aux adhérents.

Adressez vos annonces à : adcgg22.secretariat@gmail.com

ACTION CHASSE

Chasse d'amis de 500 ha au coeur de la Bretagne, grand gibier uniquement. Plan de chasse de 24 chevreuils, 2 cervidés, sangliers. Recherchons deux postés pour compléter le groupe. Nous disposons de 3 meutes et pratiquons la journée continue. Possibilité de pratiquer le tir d'été, chevreuil, sanglier et renard. Venaison partagée. Prélèvement l'an passé du record de Bretagne cerf (221.40 points) Ambiance très sympathique dans un magnifique gîte de chasse. Pas de route, chasse d'un seul tenant très vallonnée. Règlement très strict

au niveau de la sécurité. 2 jours d'entretien des allées par an. Jeune chasseurs bienvenus. Invitations régulières possibles dans un maximum de 25 fusils.

Privilégions le tir à balle. Recherche au sang systématique si indices ou à la demande du tireur. Une chasse par semaine soit le lundi, mercredi ou samedi. (22 sorties dans l'année). Prix 480 €

Merci de contacter Bertrand au 06 61 75 04 16

LE COIN LECTURE

Brame sauvage de Stephan Levoye

Le nouveau livre de **Stéphan Levoye** et de **Guy Bonnet**
Préface par le Docteur Xavier Legendre

Un opéra sauvage en quatre actes, orchestré par la longue expérience des deux auteurs : 55 saisons d'observations pour Guy Bonnet, 45 années de clichés photographiques pour Stéphan Levoye. Toutes les illustrations ont été réalisées en milieu ouvert, sans artificialisation. Une exaltation de la beauté animale qui sait et doit rester libre dans les interstices de l'emprise humaine.



UN BEAU LIVRE À LA GLOIRE DU BRAME

- 140 photos, sélectionnées parmi des milliers pour leur esthétique et leur valeur documentaire, réalisées par **Stéphan Levoye**.
- Des textes et commentaires rédigés par **Guy Bonnet**, administrateur de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, administrateur de l'Association des Veneurs.
- Format de l'ouvrage : 28,5 x 27 cm.
- 144 pages en couleur imprimées sur papier couché *condatt matt* 170 g.
- Couverture rigide rebordée.

Au Sommaire

- Perception du brame
- Promesses des prémices
- Priorité aux aînés
- Le bruit et la fureur
- Fin de partie
- Éthique de la photographie



À remplir lisiblement, merci

J'envoie ma commande à
Stéphan Levoye - BP 73
61600 LA FERTE-MACÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél. (important) : _____

Je souhaite recevoir exemplaire(s) de « **BRAME SAUVAGE** »
au prix de 45 € par ouvrage, port offert.

Prix Connaissance 2011 de la Chasse



204 pages, 225 photos couleurs
Format 28,5 x 27 cm

Autres livres disponibles

Je commande exemplaire(s) de « **Elaphus, le cerf** »
au prix de 48 € par ouvrage, port offert.

Je commande exemplaire(s) de « **Le Chevreuil nouveau** »
au prix de 49 € par ouvrage, port offert.

Prix Connaissance 2015 de la Chasse



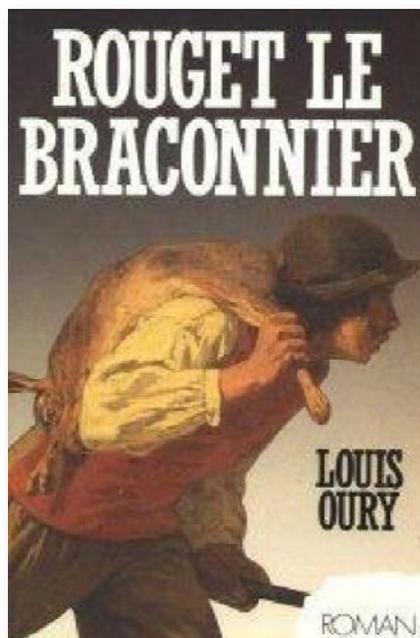
192 pages, plus de 200 photos couleurs
Format 28,5 x 27 cm

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque global de € à l'ordre de **Stéphan Levoye**

Pour expédition à l'étranger, nous consulter pour l'affranchissement !

Renseignements : levoye.stephan@wanadoo.fr - Tél. : 06 11 88 95 61 - www.stephanlevoye.com

Rouget le braconnier de Louis Oury



Oury, L. (2011).
Rouget le Braconnier (Ed.).
Le Temps des Cerises :
Collection : Romans des
Libertés